



# INFO-NÉGO 2013



Syndicat des employé(e)s de TVA  
1635, boul. de Maisonneuve est, bureau 1A, Montréal (Québec) H2L 2B6  
(514) 527-8895 [scfp687@bellnet.ca](mailto:scfp687@bellnet.ca) [www.scfp687.ca](http://www.scfp687.ca)

COMMUNIQUÉ NUMÉRO 7  
Le mercredi 1<sup>er</sup> mai 2013

## Petites avancées, gros blocages

Au terme d'une quinzaine de rencontres de négociations en vue du renouvellement de notre convention collective, quelques constats s'imposent.

D'abord, les deux parties travaillent de bonne foi pour trouver un terrain d'entente aux problèmes d'organisation du travail.

Le sort des employés temporaires reste au centre des discussions. Non seulement l'employeur refuse d'augmenter à cinq heures la durée minimale de la journée de travail pour plusieurs fonctions, mais il veut abaisser celle-ci à quatre heures pour les aides-techniciens.

Outre la question du régime de retraite à prestation déterminée où les positions restent éloignées, les travaux se poursuivent sur l'autre principal axe de négociation, la sécurité d'emploi.

En effet, l'employeur reste inflexible sur la question du comblement des postes qui deviennent vacants. On ne peut plus tolérer que des postes permanents soient abolis alors que des employés temporaires assument les mêmes tâches à temps plein. Les exemples sont multiples dans tous les départements de l'entreprise et il faut mettre fin à cette hémorragie.

Votre comité de négos a demandé que l'employeur s'avance bientôt sur les offres salariales et sur la durée de la prochaine convention collective.

La négociation va bientôt entrer dans une phase déterminante et votre comité aura besoin de votre appui pour faire des avancées sur la sécurité d'emploi et le maintien du régime de retraite.

*Votre comité de négociations : Réjean Beaudet, François Castonguay, Bernard Dussault, Pascal Legault, Simon Lamarre et Marc Portelance.  
Michel Latulippe, conseiller du SCFP.*